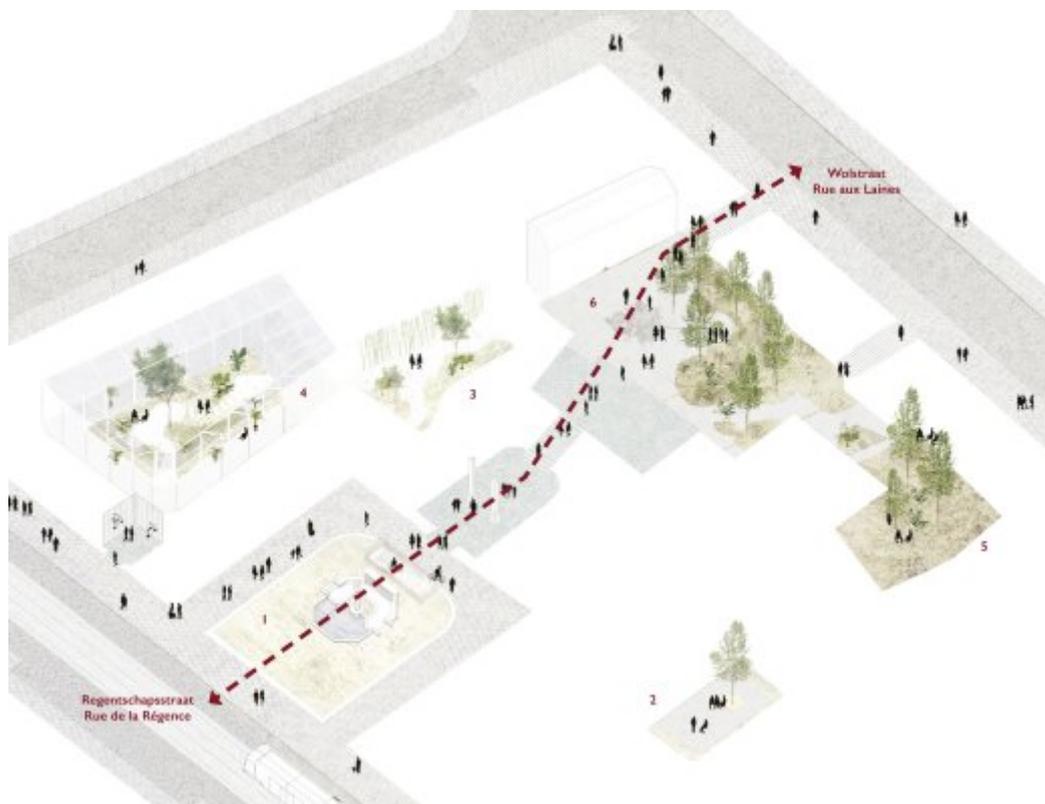


18 mai 2022 -11:38

## L'avant-projet pour le Conservatoire de Bruxelles est prêt

L'avant-projet pour la restauration et l'optimisation du Conservatoire de Bruxelles est prêt. Le maître d'ouvrage délégué Beliris et la SA Conservatoire, ensemble avec les bureaux d'études Origin-A2RC-FVWWarchitecten, ont fièrement présenté le résultat des études aux enseignants, aux élèves et aux habitants du quartier avant l'introduction de la demande de permis unique prévue pour la fin de l'année.

Ce projet de restauration complexe est le fruit d'un effort conjoint entre les Communautés et l'État fédéral. Son coût est estimé à environ 75 millions d'euros, dont 15 financés par Beliris, 20 par la Régie des Bâtiments et 20 par chacune des communautés (francophone et flamande).



Koninklijk Conservatorium Brussel et le Conservatoire royal de Bruxelles partagent un ensemble de bâtiments historiques. Ce prestigieux patrimoine sera restauré et adapté aux besoins de confort actuels. Afin de répondre au nombre croissant d'étudiants, une extension avec un nouveau bâtiment est nécessaire. Le nouveau bâtiment abritera les Master classes très performantes, deux nouvelles salles et un espace de stockage souterrain. Dans un ensemble harmonieux, la conception garantit un avenir durable pour les deux conservatoires.

Un double défi

Fin 2018, l'équipe de conception Origin-A2RC-FVWWarchitecten, choisie à l'issue d'un concours d'architecture international, a commencé les études préliminaires indispensables, en ce compris une analyse historique du site et des bâtiments ; une analyse de l'état existant, des études stratigraphiques et chromatiques des couleurs et des tests acoustiques.

Nourris des informations issues des analyses approfondies et d'échanges avec les utilisateurs, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, urban.brussels et le gouvernement bruxellois, l'équipe de conception a pu développer le projet en une conception performante, durable et orientée vers l'avenir.

Le patrimoine bruxellois remis à l'honneur

Le Conservatoire de Bruxelles a été construit à la fin du 19e siècle et conçu par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar. Le bâtiment a conservé sa fonction initiale jusqu'à ce jour. La salle de concert monumentale, avec l'orgue Cavallé-Coll, possède une excellente acoustique et se caractérise par une lumière naturelle zénithale. Avec la résidence du directeur à l'angle du Petit Sablon et la résidence du secrétaire attenante, ils forment un ensemble monumental unique à Bruxelles. L'ensemble sera restauré et adapté aux normes actuelles avec une acoustique performante. La salle de concert monumentale et les foyers seront restaurés dans leur splendeur d'origine.

Le site du Conservatoire s'étend jusqu'à la rue aux Laines. Les maisons, dont certaines datent du 17e siècle, étaient à l'origine habitées par la noblesse de la ville. Au fil du temps, les maisons ont été transformées et adaptées à plusieurs reprises.

Chaque intervention sera réalisée dans le plus grand respect du patrimoine architectural.

Six jardins et une connexion centrale

La conception est axée sur la liaison entre la rue de la Régence et la rue aux Laines. Depuis la cour d'honneur à la rue de la Régence, les visiteurs pourront se rendre directement au nouveau jardin et aux maisons de la rue aux Laines. Six jardins apporteront une structure au site et feront pénétrer la lumière naturelle dans les bâtiments. Les jardins contribuent à la résilience climatique, à l'augmentation de la biodiversité et permettent l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Un nouveau bâtiment en harmonie

Afin de répondre au besoin de classes de musique supplémentaires, de salles de concert additionnelles et d'une zone de stockage climatisée de haute qualité, un nouveau bâtiment est nécessaire. Une circulation simplifiée assure la cohésion et le fonctionnement optimal de l'ensemble du site du conservatoire. La conception garantit une accessibilité optimale pour tous, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

La nouvelle volumétrie trouve son origine dans l'existant. Les hauteurs de corniche environnantes et les parcellaires historiques orientent le nouveau bâtiment. Les variations des hauteurs de corniche et les toits en pente douce assurent une intégration respectueuse au sein de ce site majestueux. Les façades en porcelaine blanche reflètent la lumière du soleil dans le jardin intérieur et créent une atmosphère agréable.

Dans le nouveau bâtiment, l'axe symétrique caractéristique du bâtiment Cluysenaar est poursuivi vers le

jardin et enrichi par un axe vertical dans la hauteur. Le nouveau grand escalier, avec sa lumière zénithale, relie les salles de classe du bâtiment historique à celles du nouveau bâtiment. Au sommet, l'escalier se termine par un toit-terrasse accessible au public. Le nouveau concept de circulation assure un acheminement logique et garantit un fonctionnement optimal.

Une infrastructure académique performante

### *Classes de musique*

Aux étages supérieurs du bâtiment Cluysenaar, où l'architecture est plus sobre, la conception prévoit de nouvelles salles de classe au confort contemporain. Les salles de musique ont une acoustique performante et adaptable.

Les classes de musique qui produisent de puissants sons graves (comme les percussions) seront situées dans le nouveau bâtiment. La nouvelle construction permet de garantir l'isolation de ces sons vis-à-vis de l'extérieur. Grâce à l'acoustique adaptable, les classes bénéficient d'une grande flexibilité d'utilisation.

### *Bibliothèque, centre de connaissances et dépôt de stockage souterrain*

Les salles du rez-de-chaussée du bâtiment Cluysenaar seront utilisées pour la bibliothèque et le centre de connaissances. Les intérieurs historiques seront restaurés pour retrouver leur splendeur. Les étudiants pourront également étudier dans la nouvelle bibliothèque qui sera le véritable moteur de la connaissance au sein du conservatoire. La vaste collection de partitions historiques et de documents sera conservée dans des conditions idéales au sein d'un nouveau dépôt de stockage souterrain. Toutes les facilités pour un bon archivage sont prévues dans la conception.

Salle de musique de chambre et salle de répétition

Deux nouvelles salles de concert sont intégrées au nouveau bâtiment.

La salle de musique de chambre dispose d'une tribune fixe permettant d'accueillir confortablement jusqu'à 150 spectateurs. Les panneaux muraux en bois à facettes contribuent à une acoustique parfaite de la pièce. Les rideaux permettent une acoustique variable. En haut de la pièce, des fenêtres font entrer la lumière du jour, idéale pour les répétitions en journée.

Entre la grande salle de concert et les loges des artistes à la rue aux Laines, la salle de répétition est stratégiquement intégrée au site. La salle a une très grande hauteur libre et offre ainsi beaucoup de volume. Des revêtements muraux coulissants en bois combinés à des rideaux insonorisants garantissent une acoustique adaptable selon les besoins. La salle de répétition possède deux grandes fenêtres avec vue sur les jardins.

Déroulement du projet

La prochaine étape consiste à soumettre la demande de permis unique à la fin de cette année. Au printemps 2023, l'orgue prestigieux de la salle de concert principale sera démonté pour être restauré.

Citations

Karine Lalieux, Ministre fédérale en charge de Beliris :

« Cela fait plus de 20 ans que les élèves, les professeurs et les directeurs des Conservatoires royaux de Bruxelles attendent la rénovation de leurs bâtiments. Aujourd’hui, le projet de restauration franchit une étape importante grâce à l’excellente coopération entre le fédéral, les Communautés et la Région. Cet avancement très attendu du projet a aussi été rendu possible grâce à la contribution de 15 millions d’euros de Beliris libéré en 2021 pour débloquer une situation budgétaire difficile. Désormais, les regards sont tournés vers l’avenir pour ce joyau architectural de notre capitale. Un avenir auquel les équipes de Beliris sont enthousiastes de participer en mettant leur expertise au service de ce beau projet. »

Mathieu Michel, Secrétaire d’État chargé de la Régie des bâtiments et des Institutions culturelles fédérales : «Le Conservatoire royal, situé entre le Palais de Justice et la place Royale à Bruxelles, est un lieu essentiel du monde culturel belge. Les apprentissages y sont mondialement reconnus et attirent d’ailleurs de nombreux étudiants internationaux. Ce projet est donc très important pour moi car il reflète la fierté que nous devons avoir de notre patrimoine historique et culturel.

C’est un dossier complexe pour lequel la Régie des Bâtiments assume sa part avec volonté. Je suis ravi que nos efforts portent leurs fruits et que, maintenant, avec l’ensemble des partenaires, nous puissions enfin introduire la demande de permis unique. »

Pascal Smet, Secrétaire d’Etat en charge du Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale :

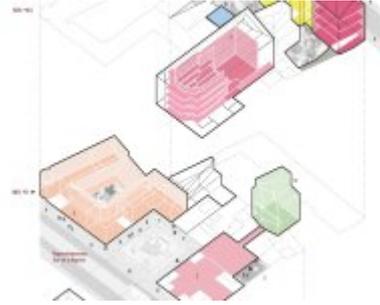
« La rénovation du conservatoire est une priorité du gouvernement bruxellois mais c’est aussi une ambition que je porte personnellement depuis 15 ans. Mon action, comme ministre flamand de l’enseignement à l’époque et comme secrétaire d’état en charge du patrimoine, a toujours été dans ce sens. Aujourd’hui, tous les acteurs suivent la même ligne et contribuent financièrement à la réussite de ce projet. Négociée, modifiée, toilettée depuis des années en concertation avec les services en charge du patrimoine cette demande de permis d’urbanisme est la synthèse de notre ambition pour ce lieu et de notre politique : respecter le passé, construire le futur. Fini le temps des interrogations et de l’attente, place à celui de l’action avant celui du chantier. Ce patrimoine exceptionnel le mérite, nous devons cela à nos futurs artistes. »

Ben Weyts, Ministre flamand de l’Enseignement et des Sports :

« Nous investissons massivement et spécifiquement dans l’enseignement néerlandophone à Bruxelles, y compris dans l’enseignement supérieur artistique. Nous pouvons enfin offrir à nos étudiants et à notre personnel enseignant la perspective d’une infrastructure de qualité qu’ils méritent. Fini les seaux sous les fuites dans le toit. »

[Découvrez tous les détails dans le dossier de presse :](#)

## Images



Beliris  
SPF Mobilité et Transports  
Rue du Progrès 56  
1210 Brussel  
Belgique  
+32 2 277 31 11  
<http://www.beliris.be>

Sophie Saerens  
Porte-parole FR - Responsable  
communication  
+32 476 60 75 33  
[sophie.saerens@mobilit.fgov.be](mailto:sophie.saerens@mobilit.fgov.be)

Elien De Swaef  
Porte-parole NL - Experte en  
communication  
+32 475 85 65 77  
[elien.deswaef@mobilit.fgov.be](mailto:elien.deswaef@mobilit.fgov.be)